



Écoles, collèges et lycées de l'Eure.

FO s'inquiète pour la rentrée

« La fédération FO de l'enseignement de l'Eure alerte sur les conditions chaotiques de la rentrée 2022 dans les écoles, collèges, lycées et lycées professionnels de l'Eure. Il est impératif de faire cesser cette dégradation ! » Dans un communiqué, le syndicat ne cache pas son inquiétude, alors que les vacances d'été ont à peine commencé.

En premier lieu, FO s'en prend à la réforme du Baccalauréat et critique « le plus grand mépris pour les correcteurs dont les notes ont automatiquement été remontées de 2 points » et le contrôle continu qui a « généré un stress et un épuisement des élèves ».

Des effectifs qui ne conviennent pas

Cheval de bataille des syndicats de l'enseignement, qui se sont mis en grève et qui ont manifesté à de nombreuses reprises sur le sujet, les effectifs par classe ne sont toujours pas satisfaisants selon le communiqué. « En collèges, l'inspection académique de l'Eure continue de fermer des classes entraînant des hausses d'effectifs par classes insupportables. » Et de citer en exemple les établissements de Thiberville (trois classes fermées pour une baisse de 21 élèves), de Pont-de-l'Arche (une classe en plus pour 70 élèves en plus), Paul-Bert et Navarre à Évreux (des classes à 28 élèves pour un public dont une partie est issue de l'éducation prioritaire) ou encore Gravigny avec « la fermeture d'une classe de 3^e alors que les effectifs prévus sont à 29,6, alors que 20 élèves ne sont pas affectés et que des élèves ukrainiens seront accueillis, mais ne figurent pas dans les effectifs prévus ».

« En lycée comme en collège, les dérogations sont refusées pour ne pas ouvrir de classes supplémentaires qui permettraient de faire baisser les effectifs par classe », reproche FO.

La fédération euroise appelle tous les personnels des établissements à participer à l'assemblée générale départementale mardi 30 août à 14 h, à Évreux « pour organiser le refus des conditions scandaleuses de la rentrée 2022, pour la défense de l'école publique, pour les créations de postes, pour la baisse des effectifs par classe, pour la reconnaissance financière de tous les personnels chargés de l'indispensable mission de service public de l'Éducation nationale en revalorisant de 25 % le point d'indice ».

Cyrill Roy



Le collège Paul-Bert, à Évreux. Archives/C. R